

Championnats des Hauts-de-Seine des Maîtres OPEN

Le Dimanche 10 Février 2013

❖ Organisation :

Ces championnats se dérouleront à la piscine de La Garenne Colombes (3/5, rue Lucien Jeannin).
Sont concernés les nageurs et nageuses de 25 ans et plus.
Il sera remis une médaille aux trois premiers par catégories.

❖ Programme :

O.P. : 8 H 00
1^{er} Départ : 9 H 00

50 m Dos Dames
50 m Dos Messieurs
200 m Brasse Dames
200 m Brasse Messieurs
100 m Papillon Dames
100 m Papillon Messieurs
50 m Nage Libre Dames
50 m Nage Libre Messieurs
200 m Dos Dames
200 m Dos Messieurs
100 m Brasse Dames
100 m Brasse Messieurs

O.P. : 13 H 30
1^{er} Départ : 14 H 30

50 m Papillon Dames
50 m Papillon Messieurs
200 m Nage Libre Dames
200 m Nage Libre Messieurs
100 m Dos Dames
100 m Dos Messieurs
50 m Brasse Dames
50 m Brasse Messieurs
200 m Papillon Dames
200 m Papillon Messieurs
100 m Nage Libre Dames
100 m Nage Libre Messieurs

❖ Règlement sportif :

Le règlement FINA est appliqué.

La compétition est placée sous la seule autorité du Juge-arbitre, les litiges sont réglés conformément à la législation en vigueur.

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, mais donneront lieu à un classement par catégories.

Il sera appliqué la règle d'un seul départ.

❖ Engagements :

Engagements individuels : 12 euros par nageur. (Pour les clubs hors-départements 92, les engagements sont à régler par chèque dès que les engagements sont faits). Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition

Quatre épreuves maximum par nageur.

Chaque club devra présenter 1 officiel à partir de 2 Nageurs, 2 officiels à partir de 15 nageurs.

Le Comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries, en fonction des engagements.

Les engagements sont à faire sur extant du mercredi 30 Janvier 2013 au mercredi 06 février 2013.

Règlements à adresser au : Comité des Hauts-de-Seine de Natation

1, allée de la Libération
92000 NANTERRE

❖ Restauration :

Une restauration sur place (de type : sandwiches) est possible si vous réservez par email, à l'adresse suivante : cd92@club-internet.fr, en même temps que vos engagements.

❖ Forfaits

Les forfaits devront être déclarés au moins 30 minutes avant le début des épreuves. Aucun remboursement ne sera effectué.